

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN VERLHAC

Bilan du dialogue citoyen en amont au recrutement de la M0e

Décembre 2020



© alt.Urbaine





SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
MÉTHODOLOGIE ET DISPOSITIFS DÉPLOYÉS	4
ANALYSE QUANTITATIVE	10
PORTRAIT DES USAGERS PAR LES PARTICIPANTS	11
ANALYSE QUALITATIVE	13
PARTIE 1 – Le parc Jean Verlhac ou Les parcs Jean Verlhac : les perceptions actuelles du parc	14
Une mauvaise image mais un attachement fort à la diversité des ambiances	15
Le « cœur » du parc : lac, abords du lac et aire de jeux centrale, des espaces fortement attractifs	18
Répartition dans le temps et dans l'espace : des usages variables	19
Des espaces confidentiels, de respiration, aux usages moins fréquents	21
PARTIE 2 - Les attentes des participants : le parc demain	25
LES USAGES A RENFORCER	25
1/ L'eau et la fraîcheur	25
2/ L'activité sportive	26
3/ La nature et la biodiversité : pour le bien-être et l'éducation	27
4/ L'animation du parc	28
5/ L'attractivité et la lisibilité du parc	28
LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU RÉAMÉNAGEMENT DU PARC	30
1/ Préserver les diversités déjà proposées dans le parc	30
2/ Allier ouverture et proximité	31
3/ Réguler les incivilités	34
4/ Soutenir les gestionnaires du parc et renforcer leurs capacités d'action	34
CONCLUSION	36



INTRODUCTION

Le quartier de la Villeneuve à Grenoble fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain, dont la deuxième phase a démarré officiellement en mai 2019 avec la signature d'une nouvelle convention avec l'ANRU.

Des opérations sont d'ores et déjà en cours en matière d'habitat, de commerces et d'équipements. Concernant les espaces publics, la prochaine opération d'envergure prévue est le réaménagement du secteur Arlequin nord et du parc central de 14 hectares, le parc Jean Verlhac. Les grands enjeux sont l'ouverture du parc au-delà de la Villeneuve, son attractivité pour les métropolitains et le devenir du bassin, pièce d'eau majeure du parc.

L'équipe de concepteurs et de maîtrise d'œuvre en charge du réaménagement sera sélectionnée courant 2021.

De juillet à octobre 2020, l'agence alt.Urbaine et Julie Maurel, épaulées par les services de la ville de Grenoble et de Grenoble-Alpes Métropole, ont en charge la coordination, l'organisation et l'animation du dialogue citoyen préalable à ce recrutement. L'objectif est de réunir les perceptions et usages actuels des habitants, usagers et gestionnaires, ainsi que leurs envies, besoins et attentes pour le futur.

L'ensemble vise à éclairer les décisions des élus et à alimenter les réflexions de la future équipe de conception.

Le présent document est la synthèse des différents dispositifs mis en place sur cette période. Ils ont permis d'aller à la rencontre des habitants et usagers du parc Jean Verlhac, des métropolitains et des gestionnaires du parc. Le détail et les résultats de chaque dispositif prennent la forme de synthèses intermédiaires, disponibles auprès des services de la Métropole et de la Ville de Grenoble.



MÉTHODOLOGIE ET DISPOSITIFS DÉPLOYÉS

Dans un souci de renforcer les possibilités de contribution de l'ensemble des usagers actuels et potentiels du parc, la démarche a proposé des dispositifs divers dans leurs formats, dans leurs localisations, dans leurs propositions de mode d'expression.





Ateliers in situ Environ 80 participants

Animation :

alt.Urbaine + Julie Maurel, Grenoble Alpes Métropole

Périodes de réalisation :

Atelier Habitants

- 23/07 de 16h à 19h, dans le quartier de la Villeneuve, à proximité du marché.
- Environ 20 participants
- Objectif : Comprendre le rapport qu'ont les habitants de la Villeneuve avec leur parc.

Atelier Riverains

- 10/09 de 11h à 14h, arrêt de tramway Grand Place.
- Environ 30 participants
- Objectif : Comprendre la perception et l'utilisation du parc par ceux qui en fréquentent les abords chaque jour.

Atelier Métropolitains

- 29/09 de 16h à 19h, Place Valentin Haüy (Carrefour Chavant)
- Environ 30 participants
- Objectif : Comprendre la perception du parc Jean Verlhac par les métropolitains et les usages dans les parcs structurants de la Métropole.

Caractéristiques méthodologiques :

Pour chaque atelier, un dispositif dit « d'aller-vers » a été installé sur l'espace public dans le but d'interpeller les passants. Chaque atelier était composé de 3 à 4 activités spécifiques aux publics visés. Ils ont permis d'échanger avec les citoyens sur le parc Jean Verlhac, mais également sur les usages et les conditions de bien-être dans les parcs en général.





Observations participantes 120 participants

Animation:

alt.Urbaine + Julie Maurel, Ville de Grenoble - Histoire de.

Périodes de réalisation :

- **Atelier Partenaires institutionnels :** 20/07 (alt.Urbaine) - 10 participants
- **Atelier Panel Citoyen :** 12/09 (alt. Urbaine) - 9 participants
- **Atelier Pôle Animation Gérontologique et Intergénérationnelle (PAGI) :** 14/09 (Ville de Grenoble) - 5 participants
- **Ateliers CM1-CM2 école des Trembles :** 23/09 (Ville de Grenoble + Histoire de) - 20 élèves
- **Ateliers CM1-CM2 école du Lac :** 28/09 (Ville de Grenoble + Histoire de) - 20 élèves
- **Atelier Associations et Collectifs :** 1/10 (Ville de Grenoble) - 22 participants
- **Atelier Gestionnaires :** 2/10 (alt. Urbaine) - 15 participants
- **Permanence de la maison du projet :** 07/10 (Ville de Grenoble) - 5 participants

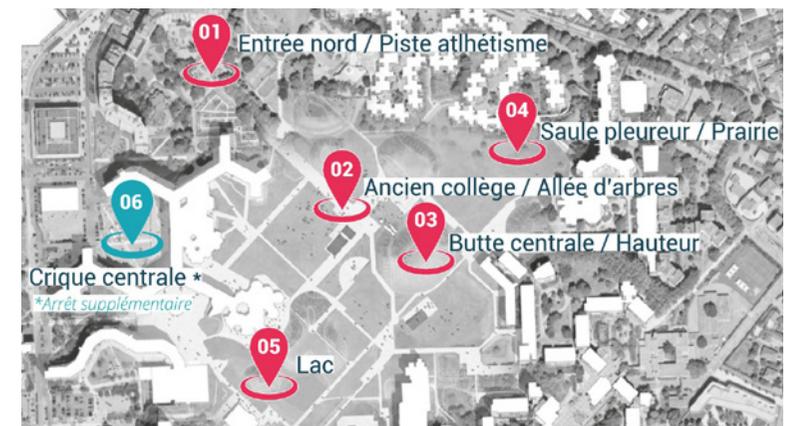
Caractéristiques méthodologiques :

L'observation participante est un atelier en marchant qui s'est déroulé suivant un itinéraire permettant d'observer et d'évaluer différents aspects du parc. A chaque étape de la déambulation les participants ont décrit et évalué dans leur livret :

- l'espace observé en 3 mots ;
- l'envie de s'arrêter/s'installer, la facilité à s'orienter, le degré d'animation/fréquentation du lieu, leur sentiment de sécurité (note sur 10 points) ;
- les points de repère à proximité ;
- les usages existants à conforter ou ceux à créer.

Suite à ces quelques minutes d'appréciation individuelle, les participants ont échangé collectivement sur leurs perceptions et leurs vécus de chaque espace.

A noter : certains groupes ont réalisé un arrêt supplémentaire à la crique centrale, il s'agit des groupes constitués du PAGI, des écoliers et des associations et collectifs. L'atelier réalisé avec le panel était intégré dans le programme de la session 1.





Panel citoyen

9 participants

Animation :

alt.Urbaine + Julie Maurel

Périodes de réalisation :

- **Session 1** : 12/09
- **Session 2** : 26/09
- **Session 3** : 10/10

Caractéristiques méthodologiques :

Le panel citoyen était composé de citoyens tirés au sort. Il s'est réuni pendant 3 sessions d'une journée pendant lesquelles un travail approfondi a été mené pour répondre à la question :

« A quelles conditions chacun, chacune, se sentira bien demain dans le parc Jean Verlhac ? ».

- Lors de la session 1, les participants ont réalisé une observation participante pour (re) découvrir le parc.
- Lors de la session 2, ils ont échangé avec des experts sur différentes thématiques techniques en lien avec le parc (sécurité, faisabilité du lac, histoire de la conception du parc, contraintes d'aménagement...), puis réalisé deux maquettes matérialisant leurs idées d'aménagement pour le parc.
- Au cours de la session 3, ils ont rédigé collectivement un Avis citoyen retranscrivant leur réflexion et proposition de réponse à la question posée.

A noter : le système de tirage au sort a été privilégié afin d'obtenir un équilibre de représentation entre habitants du quartier et personnes extérieures au quartier. L'objectif visé de composer un panel d'une vingtaine de personnes n'a pas été atteint, un grand nombre de désistements ayant été constaté au lancement de la session 1.





Plateforme numérique **227 participants**

Animation :

Grenoble Alpes Métropole

Périodes de réalisation :

En ligne du 7/09 au 20/10

Caractéristiques méthodologiques :

Afin d'élargir le public de la concertation aux métropolitains, un questionnaire a été mis en ligne sur la plateforme de participation de Grenoble Alpes Métropole. Il avait pour objectif de recueillir les avis des habitants de la Métropole sur le parc Jean Verlhac. Il questionnait les usages actuels des parcs de la Métropole en général et du parc Jean Verlhac (zones appréciées, zones évitées, usages, envies ou idées pour le futur du parc...).

The top screenshot shows the main page of the digital participation platform for 'RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN VERLHAC'. It features a banner for a 'CONCERTATION' from July to October 2020. The navigation bar includes 'GRENoble ALPES MÉTROPOLE', 'Espace participatif', 'Actualités', 'Instances', '+ d'infos', 'Inscription', and 'Connexion'.

The bottom screenshot shows a survey form titled 'Usages des parcs de l'agglomération'. The text reads: 'Dans le cadre du projet de renouvellement urbain des Villeneuves – Village Olympique, un réaménagement du parc Jean Verlhac est prévu. Ce questionnaire a pour but d'interroger vos usages actuels des espaces verts de l'agglomération et des Villeneuves, ainsi que vos souhaits pour le futur parc.' The form asks 'Quels parcs fréquentez-vous régulièrement (plusieurs fois par an) ?' and lists several parks with checkboxes: Parc de la Villeneuve - Jean Verlhac, Parc Mistral, Parc Bachelard, Caserne de Bonne, Jardin de Ville, La Bastille, Berges de l'Isère, and Parc Maurice Thorez. At the bottom, there are buttons for 'Enregistrer le brouillon' and 'Envoyer'.

Captures d'écran de la plateforme numérique : <https://participation.lametro.fr/>



Questionnaire d'usage **51 participants**

Animation :

Ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole

Périodes de réalisation :

Administrés entre juillet et octobre 2020

Caractéristiques méthodologiques :

Un questionnaire à destination des usagers a été administré dans le parc pour connaître les usages actuels du parc (les zones appréciées, celles évitées, le sentiment de sécurité, l'orientation dans le parc) et les envies pour son réaménagement.



Observations et études d'usages sports et loisirs

Animation :

Nova 7

Périodes de réalisation :

Observations :

- Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 22h
- Du 20/06 au 25/06
- Du 14/09 au 19/09
- **1 276 observations**

Enquêtes :

- Lundi, mardi, jeudi de 17h à 22h
- Du 20/07 au 27/07 (4 sites)
- Du 14/09 au 19/09 (6 sites)
- **200 questionnaires**

Caractéristiques méthodologiques :

Missionné par Grenoble-Alpe-Métropole, Nova 7 a mené deux campagnes d'observations et d'enquêtes permettant d'objectiver la fréquentation de 13 sites du parc Jean Verlhac et ses abords soit 6 aires de jeux et 7 terrains de sport.

Deux types de données ont pu être collectées grâce à une grille d'observation et un questionnaire :

- Des données quantitatives issues des observations et des comptages sur l'ensemble de 13 sites ;
- Des données portant sur les perceptions et le vécu des usagers sur les 6 aires de jeux.

A noter :

Le lac et ses abords ne font pas partie du périmètre d'enquête et d'observation.

Nombre de questionnaires administrés par aires de jeux :

- *Aire de jeux de la crique nord : 35*
- *Crique centrale : 22*
- *Aire de jeux de la crique sud : 20*
- *Aire de jeux en coeur de parc (toboggan de la colline) : 79*
- *Aire de jeux des Baladins : 34*
- *Aire de jeux des Géants : 10*



ANALYSE QUANTITATIVE

Au total, près de **679 contributions** ont été recueillies.

Les « observations participantes » et les « ateliers In Situ » ont touché une diversité de personnes, notamment les plus jeunes, mais la méthodologie adoptée ne nous permet pas de dresser le profil précis des participants pour ces outils.

Voici les caractéristiques des personnes rencontrées grâce aux autres dispositifs :

Une part de femme plus élevée >>
(en %)

	Hommes	Femmes	Non Communiqué
Questionnaire usage	23	73	4
Plateforme numérique	39	61	2
Enquêtes aire de jeux et terrains de sport	29	71	0
Panel citoyen	11	89	0

Peu d'enfants, de jeunes et de seniors >>
(en %)

	Enfants (- 15 ans)	Jeunes (-18 ans)	Adultes	Séniors (70 ans et +)
Questionnaire usage	0	4	65	31
Plateforme numérique	0	0	86	14
Enquêtes aire de jeux et terrains de sport	11	11	74	4

Une forte proportion d'habitants du quartier de la Villeneuve >>
(en %)

	Villeneuve	Secteur 6	Hors secteur 6	Non Communiqué
Questionnaire usage	82	14	4	0
Plateforme numérique	49		42	9
Enquêtes aire de jeux et terrains de sport	100	0	0	0
Panel citoyen	56		44	0



PORTRAIT DES USAGERS ACTUELS PAR LES PARTICIPANTS

Les données quantitatives et qualitatives recueillies grâce aux différents dispositifs nous permettent de constater que **les usagers actuels du parc Jean Verlhac sont principalement des résidents du quartier de la Villeneuve** : dans les répondants au questionnaire d'usage administré dans le parc, une très grande majorité sont des habitants du quartier (82,4%) et habitent essentiellement le sous-secteur de l'Arlequin.

Il est à remarquer qu'aucun des participants ne déclare habiter à Helbronner ou les Résidences 2000. L'étude de Nova 7, qui a administré 200 questionnaires, ne reporte la participation que de 6 habitants de ces ensembles.

Les habitants hors du quartier expriment le fait que, s'ils ne fréquentent pas le parc, c'est tout d'abord parce qu'il est trop éloigné de leur domicile, mais aussi car ils n'y sont jamais allés et que le parc et le quartier ne leur « donnent pas envie ».

Au-delà de l'origine géographique des usagers du parc, la composition familiale semble jouer un rôle dans le fait de le fréquenter ou non.

On note en effet que ce sont **les femmes avec enfants qui expriment un usage « intense » de ce parc.**

L'étude de Nova 7 confirme cette expression, notant un usage très important et régulier de ce lieu par des femmes venues discuter entre elles pendant que leurs enfants jouent dans les jeux.

Par ailleurs certains participants expriment ne plus fréquenter le parc, ou moins souvent, car ils n'ont plus d'enfants :

« Maintenant que mes enfants sont grands, je préfère aller à la place V. Hugo. »

« Je n'y vais plus, car mes enfants sont grands, je fréquente plutôt des équipements, cinémas, piscine. »

Les contributions ayant trait aux tranches d'âge (questionnaire d'usage, plateforme numérique) montrent que les usages sont spatialisés selon les âges.

L'étude de Nova 7 montre que dans les aires de jeux et de sports, toutes les tranches d'âge sont observées, à l'exception des personnes âgées de 61 ans et plus.

Les jeunes enfants se retrouvent dans les aires de jeux mais aussi sur la piste d'athlétisme au nord du parc, à vélo ou en skate (avec leurs parents, surtout les mères).

Les plus grands (surtout des garçons) fréquentent majoritairement les terrains de sport : basket, jeux de ballons.

Il est à noter que la population étudiante (jeunes adultes), issue de l'école d'architecture (ENSAG) et de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA) tout proche est présente aussi.

Les quelques étudiants croisés lors des ateliers In Situ décrivent le parc comme un lieu qu'ils étudient dans le cadre de leurs cours (dessins, ateliers universitaires...). **En dehors de ces activités scolaires, les étudiants rencontrés disent ne pas le fréquenter.**

« On est à l'école d'architecture, mais on ne pense pas à aller dans le parc. L'école est fermée sur le parc. »

Le reste de la population se répartit selon des usages stationnaires (détente, pique-nique) ou actifs (marche, course, déplacement).

Les usagers qui s'expriment parlent aussi d'**une catégorie d'usagers du parc « non souhaités »** : constatant des dégradations, des incendies dans les espaces verts, sur les jeux ou encore le dépôt de carcasses

d'engins motorisés. Ces participants parlent de « jeunes » ou de « groupes de jeunes » ou « d'attroupement » :

« Il y a des zones où je ne me sens pas en sécurité quand il y a des rassemblements. »

« J'ai peur des groupes. »

« Le jour mon sentiment de sécurité dans le parc dépend du nombre de motos qui circulent, des chiens en liberté et des groupes de personnes qui y stationnent. »



ANALYSE QUALITATIVE

Préambule à la lecture

Ce présent bilan est rédigé par l'équipe de consultantes alt.Urbaine + Julie Maurel qui ont assuré une part du dispositif de dialogue citoyen. Elle s'attache dans cette analyse qualitative à faire dialoguer les expressions issues des différents outils utilisés lors de cette démarche.

L'objectif ici est de garantir et légitimer la parole de l'ensemble des participants.

A ce titre, un fait a été observé dans le cadre de ce dialogue, assez rare pour être signalé et il est proposé au lecteur de le garder à l'esprit lors de sa lecture : malgré une diversité de formats et de publics rencontrés, **les participants expriment des diagnostics, observations, envies et attentes similaires et très largement convergentes.**



PARTIE I- LE PARC JEAN VERLHAC OU LES PARCS JEAN VERLHAC : LES PERCEPTIONS ACTUELLES DU PARC

> Le recueil d'expressions montre une variété de connaissances du parc et de relations à celui-ci.

Un parc encore largement méconnu

La majorité des personnes rencontrées lors des ateliers In Situ en dehors du quartier **ignore l'existence du parc**. Ceux qui ont connaissance de la présence d'un parc dans le quartier ne connaissent pas son nom.

« Le parc Jean Verlhac, ça me dit rien du tout ! »

Les habitants eux-mêmes n'utilisent que très rarement le nom de Jean Verlhac pour désigner le parc. A titre d'exemple, sur les 51 personnes interrogées par questionnaire, 27 déclarent appeler le parc *« le parc de la Villeneuve »*, soit 49%.

Une part notable des participants, en particulier dans le cadre des ateliers In Situ ou du panel, expriment avoir découvert tout ou partie du parc pendant le confinement au printemps 2020, ou au moment de l'arrivée d'enfant dans leur vie.

Jour, nuit... deux ressentis

Un nombre important de participants distingue le parc en journée et l'ambiance du parc la nuit. En effet, ils



Nuages de mots réalisés à partir des réponses apportées par les observateurs à la question "Quels sont les 3 premiers mots qui vous viennent à l'esprit concernant ce lieu ?"

déclarent majoritairement se sentir en sécurité dans le parc (60,1 % des répondants au questionnaire d'usage et 51% sur la plateforme numérique). Toutefois, on remarque qu'à la nuit tombée le sentiment d'insécurité augmente. La nuit est la deuxième raison évoquée pour justifier d'un sentiment d'insécurité dans les réponses au questionnaire d'usage. Sur la plateforme numérique, **près du quart des participants déclarant ne pas se sentir en sécurité dans le parc précisent qu'ils parlent du soir**. Le manque de lumière, les recoins et la fréquentation sont mentionnés.

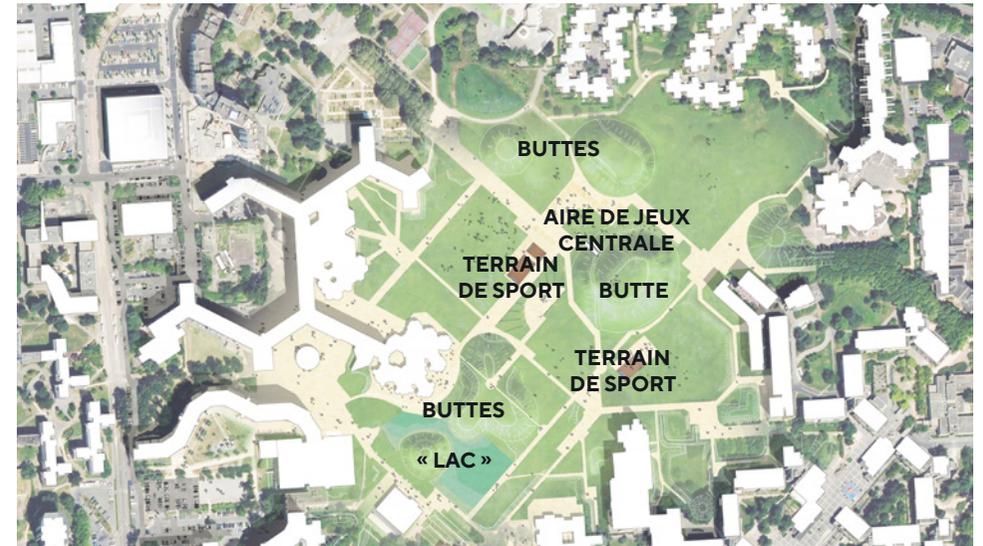
« Je ne traverse jamais le parc seule la nuit, de peur d'y faire de mauvaises rencontres et parce que beaucoup de zones sont peu ou pas éclairées. »

« En fait ça [le sentiment de sécurité] dépend des moments de la journée et s'il y a du monde ou pas. »

« [Il y a] trop de recoins, trop peu d'éclairage. »

Des espaces marquants

Les expressions des habitants laissent à penser que le parc Jean Verlhac est vécu de manière tout à fait variable selon les usagers, montrant des **variations d'usages dans le temps et dans l'espace**. Pour autant les attachements exprimés se rejoignent sur un nombre d'espaces limités et communs : **« lac », aire de jeux centrale, terrains de sport et buttes** (voir cartographie ci-après).



Localisation schématique des « espaces marquants » ▲

Une mauvaise image mais un attachement fort à la diversité des ambiances

Une image extérieure négative

Le parc apparaît à une part des participants comme ayant une mauvaise image, comme **fermé sur lui-même, cloisonné et peu visible de l'extérieur** :

« Au final, le parc est tourné sur lui-même. Il suffit de ne pas être un habitué du quartier pour s'y perdre, voire ne pas s'y sentir à l'aise. »



▲ Le parc Jean Verlhac et son enceinte d'immeubles © lesvilleneuves.fr

« Sur le trajet du tram A on ne se rend pas compte qu'il y a un immense parc derrière les barres d'immeubles d'Arlequin, de même quand on passe en voiture sur l'avenue Jean Perrot. »

L'image du quartier telle que celle **véhiculée dans les médias** (violence, délinquance, insécurité, pauvreté) participe de cette mauvaise image selon les participants au panel. Des expressions issues d'un atelier in situ avec des personnes n'habitant pas le quartier résument cette idée :

« J'aurais pas envie d'y habiter, c'est pas pour rien que les loyers sont les plus bas de Grenoble. »

« La Villeneuve a une réputation d'un espace qui craint. »

Les panélistes choisissent donc volontairement d'utiliser l'appellation « Parc Jean Verlhac » plutôt que « Parc de la Villeneuve », de manière à compenser sa mauvaise image extérieure. Ils précisent que :

« Les habitants du quartier qui ont participé à ce panel ne se reconnaissent pas dans l'image du quartier véhiculée à l'extérieur, par les médias, les Grenoblois et même certains habitants de Villeneuve, mais ont conscience de devoir travailler avec cette réalité. »

Un attachement fort au parc

Malgré cette image négative, une grande partie des usagers rencontrés exprime son **attachement à ce parc**. Celui-ci tient à **la taille du parc, la variété de ses espaces, sa composition**. Ces éléments contribuent au bien-être et à l'appropriation, même partielle, des lieux.

« Ce qui me plaît dans le parc c'est la multiplicité des lieux. »

« Le parc de la Villeneuve est assez diversifié, ce qui fait sa richesse. Des zones assez fréquentées côtoient des zones plus sauvages. »

« Le parc est très agréable, il faut garder la végétation. »

« On n'a pas l'impression d'être dans la ville. »

Les participants au panel citoyen, enrichis de présentations sur l'histoire du parc et les intentions dans la conception de Corajoud, identifient la composition globale du parc comme concourant à sa réussite :

« La volonté de Corajoud, concepteur du parc de la Villeneuve, était d'allier campagne, urbanisation et modernité. C'est la force de ces principes, qui nous donne encore aujourd'hui le plaisir de nous sentir bien dans ce parc. »



▲ Les buttes et les lignes d'arbres : une composition en géométrie
© atelier Corajoud, années 1980

Pour ce groupe, il est donc important de **conserver les lignes directrices de composition du parc** que sont le lac, les montagnes, le grand paysage et les points de vue, les lignes et les buttes.

Des incivilités déplorées

Cet attachement au parc n'empêche pas la quasi-unanimité des usagers rencontrés de se plaindre des **incivilités répétées** : incendies de poubelles, rodéos, présence de deux-roues motorisés dans le parc malgré leur interdiction, nuisances sonores.

« [Ce qui me déplaît dans le parc c'est] le bruit, la saleté, dont le lac, les scooters et les moto-cross, l'insécurité avec les voitures et 2 roues dans le parc, les groupes de jeunes avec chiens... »

Le «cœur» du parc : lac, abords du lac et aire de jeux centrale, des espaces fortement attractifs

Le lac et ses abords

Les expressions issues de l'ensemble des dispositifs font émerger le **« lac » et ses abords comme un lieu à la forte attractivité.**

Les participants témoignent de leur usage de ce lieu pour se **rencontrer, discuter, pique-niquer, se détendre.** Cela ressort en particulier des observations participantes, du questionnaire d'usage (pour 58 % des répondants, le lac est un lieu apprécié) et de la plateforme numérique.

Les usagers et les gestionnaires notent bien que ce lieu est **très fréquenté en été**, en particulier à partir du moment où le bassin est en eau. En effet, l'ensemble des outils d'expression fait remonter le fait que **les enfants aiment se baigner, se rafraîchir dans ce « lac ».**

A la marge, une minorité d'entre eux évoque aussi un usage de rafraîchissement (pieds nus dans l'eau) par des adultes, en particulier celles et ceux accompagnant les enfants.

L'interdiction de se baigner est connue par les participants, qui expriment que cet usage est historique et compris comme toléré, tant par les autres usagers que par les pouvoirs publics. Notons ici que la proximité de la période du dialogue citoyen avec les beaux jours peut induire un biais à ce sujet. Néanmoins, les expressions sont suffisamment unanimes pour maintenir **le lac et ses abords comme le premier espace vécu positivement par les participants.**

Pour autant, les usagers rencontrés n'expriment pas que des usages « souhaités » à propos du « lac ». Celui-ci **génère aussi des usages moins appréciés.**



Le bassin « lac » et ses abords © alt.Urbaine, 2020 ▲

De très nombreux participants, via les différents dispositifs de recueil d'expressions, font remonter la présence de chiens, le lavage de tapis, et l'abandon d'objets plus ou moins imposants, comme des usages qualifiés de « sales » :

« Le parc est bien mais l'eau est trop sale. »

« Le tour du bassin n'est pas réservé au lavage des tapis. »

Une part d'entre eux exprime un sentiment de crainte à propos des chiens, précisant que ceux qui posent problème sont les « gros » chiens dressés pour l'attaque ou mal dressés.

Enfin, au sujet de l'eau, le dysfonctionnement des fontaines a été signalé lors des observations participantes et des ateliers in situ, soulignant alors l'importance de la présence de l'eau dans le parc.

L'aire de jeux centrale

Il est à noter que la très grande majorité des participants considère **l'aire de jeux au cœur du parc, comme le « cœur » du quartier**, c'est-à-dire comme sa centralité et son espace le plus animé, le plus « vivant ».

En effet, ils soulignent, à 65 % via le questionnaire d'usage, que l'aire de jeux est l'une des zones la plus appréciée. Des propos également recueillis via la plateforme numérique.

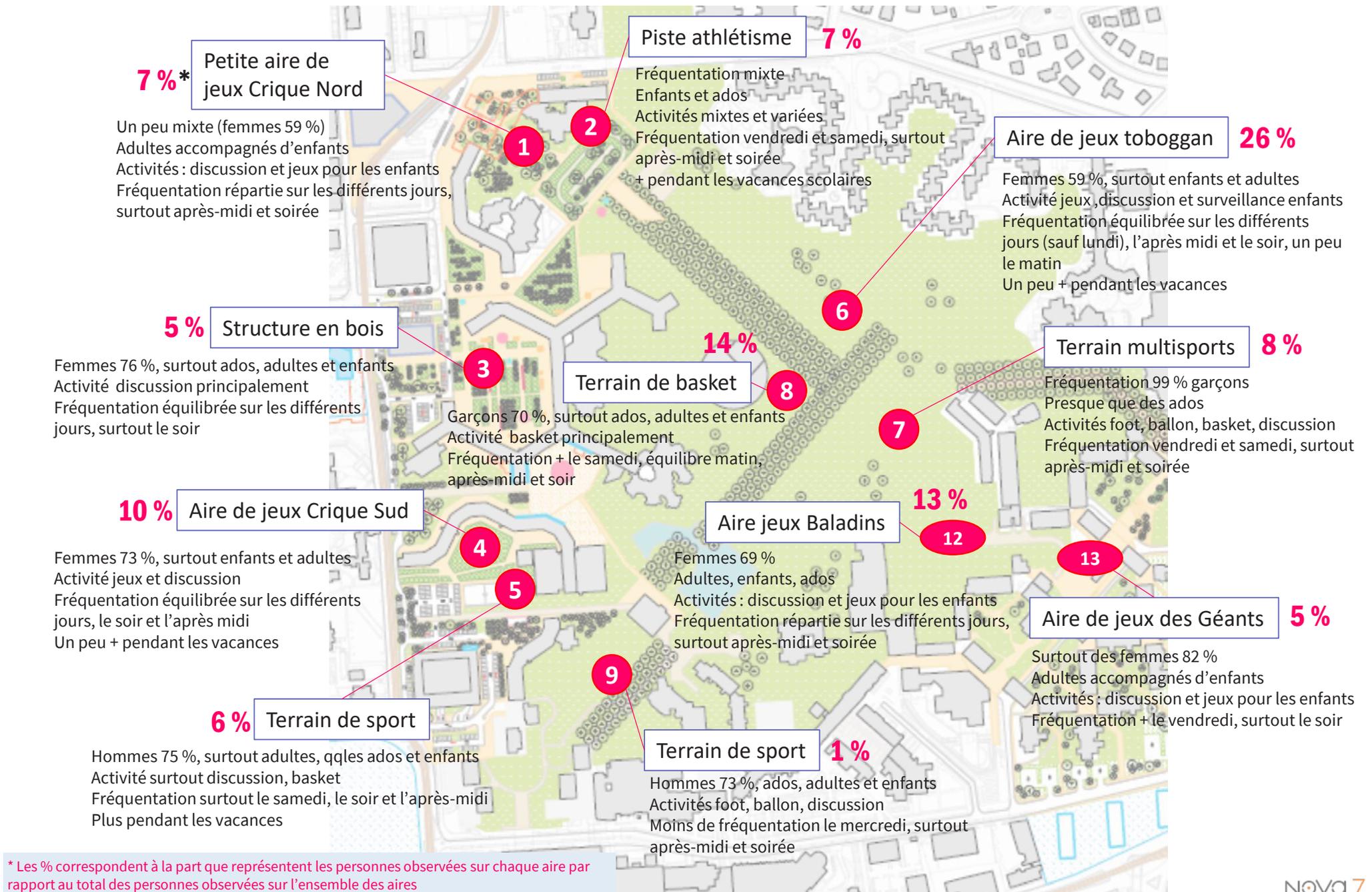
Le « **grand toboggan** » est, quant à lui, un élément très régulièrement mentionné, quel que soit l'âge de l'interlocuteur, comme **attractif et générateur de bons moments et de bons souvenirs**.



Le « grand toboggan » sur la butte centrale © source inconnue ▲

Répartition dans le temps et dans l'espace : des usages variables

En complément des expressions recueillies, les observations de Nova 7 mettent en évidence des usages qui ne sont pas cités spontanément par les participants.



Il s'agit d'**usages sporadiques** : éparpillés en termes de lieu et dépendants de la période de la journée, de l'année ou de la météo.

Cette étude souligne que **les aires de jeux rassemblent plutôt les femmes et les enfants, et les terrains de sport, plutôt des hommes de tous âges** et en particulier le samedi.

Les aires de jeux de la Crique sud et des Baladins, quant à elles, sont investies par les femmes et les enfants du quartier qui s'y retrouvent régulièrement les après-midi et soirées.



▲ La Place Rouge et le terrain de basket © alt.Urbaine, 2020

Concernant les autres aires de jeux utilisées, à savoir celles de la Crique nord et des Géants, les usagers observés et interrogés sont **principalement des habitants vivants à proximité immédiate**, parmi lesquels à nouveau une grande majorité de femmes et d'enfants.

Le terrain de basket récemment mis en service et accolé à la Place Rouge au cœur du parc est également bien utilisé. Les autres espaces sportifs semblent utilisés occasionnellement en fin de semaine par des hommes du quartier.

Des espaces confidentiels, de respiration, aux usages moins fréquents

Il s'agit ici d'espaces pour lesquels les participants dans leur grande majorité expriment un **attachement fort sans pour autant déclarer un usage fréquent**.

Les buttes

Dans l'ensemble des expressions recueillies, les buttes ressortent comme des lieux auxquels les usagers sont fortement attachés (à titre d'exemple 45 % disent que c'est une zone appréciée dans les questionnaires d'usage).



▲ Vue sur le parc et le grand paysage depuis le haut de la butte centrale
© alt.Urbaine, 2020

Ils disent **apprécier le paysage en contrebas et le panorama au sommet** et expriment une grande satisfaction de pouvoir monter en haut des buttes pour profiter de la vue dégagée. Ils soulignent le fait que leur présence procure un sentiment de calme et de bien-être. Pour autant, **gravir les buttes est un usage rare**, voire marginal selon leurs dires.

Néanmoins, elles apparaissent systématiquement comme une des réponses à la question « dans ce parc qu'est-ce qui vous plaît ? » posée lors des observations participantes et

de l'atelier in situ réalisé dans le parc. Elles sont d'ailleurs souvent nommées « collines » à ces occasions.

Cet attachement se traduit par **une crainte à l'idée d'arser les buttes** et par conséquent un refus de les voir disparaître :

« Si le lac est agrandi, que ce ne soit pas au détriment des buttes par exemple. N'arasons pas les buttes qui construisent cette variété de perspectives et d'usages. »

Quelques participants émettent même le souhait de remettre les anciennes buttes en place. Mais pour d'autres, une très faible partie, les buttes participent au sentiment d'insécurité dans le parc.

« Terrain pas assez plat, trop de buttes, pour éviter les potentielles mauvaises rencontres et trop d'arbres près des habitations [qui donnent] un ressenti d'insécurité. »

La grande pelouse

La pelouse proche des Résidences 2000 suscite le même type d'expressions. Les usagers rencontrés sont satisfaits que cette pelouse existe et en particulier parce qu'elle accueille de la biodiversité, sans pour autant utiliser régulièrement cet espace. Certains rapportent par ailleurs des usages qu'ils ont observés : pratique du cricket, cour de récréation pour les élèves de l'école Lafontaine, pique-

nique, pâturage. Souvent ils expriment ne pas pratiquer ces activités mais sont **très satisfaits et attachés au fait que ces usages existent.**



▲ Espace libre en gestion différenciée à proximité des Résidences 2000
© alt.Urbaine, 2020

Un caractère naturel plébiscité

Ces deux types d'espaces bien que peu utilisés sont plébiscités pour leur aspect naturel et « sauvage ». Une sortie au parc est pour les usagers **une occasion de sensibilisation et de découverte de la biodiversité.** C'est ce qu'expriment l'ensemble des

participants. Des parcours pédagogiques ont régulièrement été proposés pour permettre aux petits et aux grands d'en apprendre davantage sur les essences et espèces locales.

« Installer des panneaux sur la faune et la flore (espèce d'arbres, quizz animaux qui se trouvent dans le parc...) »

Les espaces de transitions

Dans les questionnaires, **les pieds d'immeuble sont cités comme les zones les plus souvent évitées**, que ce soit côté Arlequin ou Géants, surtout la nuit. A titre d'exemple, 46% des répondants au questionnaire d'usage déclarent l'Arlequin comme étant une zone à éviter.

Ces espaces de transition, entre le parc et l'extérieur du quartier, restent la principale *« barrière à franchir pour les [personnes] extérieur[e]s pour se rendre au parc »*.

Les espaces de transition ont été intégrés dans la réflexion par les panélistes. En effet, les criques centrale et sud ainsi que la Place des Géants sont considérées comme des espaces de transition entre la ville et le parc.

A ce titre, elles sont perçues comme de futurs **squares animés par la présence de commerces de proximité.**

Le **manque de commerces et d'activités économiques** est par ailleurs mentionné par les participants des ateliers In Situ et sur la plateforme numérique.

*« Installer des espaces de restauration dans le parc
(vendeur de glaces, salon de thé...)»*

*« Une offre de commerces différentes de celle de Grand
Place ou centre-ville, tournée vers les familles. »*



▲ Crique centrale © Grenoble-Alpes Métropole, 2020



La place des Géants, construction bois en COP ▲
(Chantier Ouvert au Public, ville de Grenoble)
© Grenoble-Alpes Métropole, 2020



PARTIE 2 – LES ATTENTES DES PARTICIPANTS : LE PARC DE DEMAIN

- > La très grande majorité des participants, quel que soit le dispositif d'expression, accueille positivement l'idée d'une ouverture du parc et de son rayonnement à une échelle plus grande que celle du quartier (Ville, Métropole). A cet accueil favorable, les participants posent des conditions ou des points de vigilance pour cette ouverture.
- > La volonté de ne pas ouvrir est extrêmement marginale dans les expressions recueillies.

Les usages à renforcer

1/ L'eau et la fraîcheur

Les participants sont favorables au renforcement des usages liés à l'eau. La question du devenir du bassin a particulièrement été abordée avec les panélistes qui ont pu saisir les paramètres techniques de son éventuel agrandissement en vue de l'autorisation de la baignade.

La présence de l'eau est aussi un sujet particulièrement abordé dans les envies et suggestions des personnes ayant répondu au questionnaire d'usage et à la plateforme en ligne. **Les participants sont en accord avec l'idée d'un lac baignable en milieu urbain**, d'autant plus que la baignade est un usage qui existe déjà. Pour autant, la concertation montre que lorsqu'ils sont informés des conditions d'un lac baignable dans le parc Jean Verlhac, ils

se montrent plus réticents.

En effet, pour les panélistes ainsi que pour une partie des usagers rencontrés lors des observations et les répondants à la plateforme en ligne, **la légalisation et l'encadrement de la baignade ne doit pas se faire à n'importe quel prix.**



La baignade, une pratique historique bien qu'interdite © Jean Martin, 1980 ▲

Les questions de **sécurité** des personnes la nuit, des **nuisances** potentielles pour les riverains, de l'emprise dans le parc et surtout de la **conservation des buttes** sont abordées comme des arguments en défaveur d'un lac baignable de la superficie envisagée (soit 10 000 m²).

Pour eux, la priorité est de conserver une **aire de fraîcheur, ludique et paysagère**. Il s'agit alors de pouvoir se rafraîchir, se mouiller, se tremper les pieds... grâce à des aménagements allant du plus naturel au plus ludique. C'est pourquoi les panélistes proposent que l'eau soit présente à différents endroits du parc, sous forme de fontaines, de cascades en jouant avec la topographie du parc ou encore sous forme de jeux.



▲ Caserne de bonne, Grenoble © Photo Sylvain Frappat, 2015

Que ce soit lors du panel ou lors des ateliers In Situ, la Caserne de Bonne de Grenoble est citée à plusieurs reprises comme référence pour illustrer une alternative permettant de conserver les buttes ainsi qu'une pièce d'eau paysagère dans le parc où la **biodiversité** (faune, flore...) pourrait se développer.

La fraîcheur et l'usage ludique de l'eau pour les enfants et les plus grands sont proposés sous forme de jeux d'eau à proximité du bassin ou de « rivières » à travers le parc, à la fois par les panélistes et via les expressions recueillies sur la plateforme numérique :

« Il serait intéressant de développer le côté «aire de jeux aquatique» autour du bassin. »

« La mise en place de jeux d'eau et de zones d'ombre conviviales pour se rafraîchir et se retrouver l'été avec également une buvette. »

2/ L'activité sportive

Le sport est un usage pratiqué par 27,5% des personnes ayant répondu au questionnaire d'usage, il est également mentionné dans les expressions recueillies sur la plateforme.

Selon les participants, **l'offre sportive mériterait d'être complétée par des équipements type workout** (agrès sportif) disséminés dans le parc créant ainsi un parcours sportif, ou rassemblés à proximité d'un



▲ Urban cross sur les buttes du parc Jean Verlhac © lesvilleneuve.fr

terrain existant permettant ainsi de créer une centralité sur la thématique du sport.

Les expressions issues du panel citoyen insistent pour conserver de grandes zones planes de pelouse, entre autres car elles permettent de pratiquer des sports variés ne nécessitant pas de lourdes infrastructures : du jeu de ballon au yoga ou encore du frisbee au cricket (usage rapporté lors de l'observation participante menée avec le panel citoyen).

Il est à noter que 11 femmes sur les 37 répondantes au questionnaire d'usage souhaitent faire du sport dans le parc à l'avenir.

3/ La nature et la biodiversité : pour le bien-être et l'éducation

Lorsqu'ils marquent leur attachement à la biodiversité, les participants se prononcent pour un renforcement de celle-ci, dans l'objectif de se sentir toujours mieux dans le parc à l'avenir. **La nature « sauvage » est plébiscitée :**

« Mettre en place plus de jardins ou des petites plantations partagées. »

« Un verger d'arbres fruitiers pourrait être créé sur un espace peu utilisé (par exemple entre le Zénith et le Grand parc) et confié pour sa gestion à une ou plusieurs écoles et au jardin des Poucets. »

« Fleurir et végétaliser un maximum le parc. »

Cette attente est aussi liée à la demande d'animation du parc (cf. ci-après).



Jardin partagé Terre Neuve, La Villeneuve © Alain FISCHER 2020 - Ville de Grenoble ▲

4/ Animation du parc

Le manque d'un établissement de type bar/terrasse pour favoriser la rencontre et la convivialité dans le parc a été souligné :

« Il manque des cafés, des bars. »

« Installer une guinguette avec des concerts. »

Les panélistes et les personnes qui se sont exprimées sur la plateforme numérique recommandent d'anticiper la **programmation culturelle et festive** du parc, en collaboration avec les associations du quartier et de la ville. Selon eux, des animations de type « l'été Oh parc ! » pourraient par exemple être organisées dans le parc Jean Verlhac.

Pour les participants, **ce sont les animations qui feront venir des usagers extérieurs** au quartier dans le parc :

« Il faut y organiser des activités en plein air, notamment pendant « l'été Oh parc », pour les salariés qui travaillent à proximité, les habitants du quartier, pour le faire connaître. »

« Faire des événements importants au cœur du parc pour qu'il ne soit plus seulement du quartier mais qu'il attire aussi des gens de toute l'agglomération, qu'il joue un rôle dans la réhabilitation de l'image du quartier. »



l'Été Oh Parc ! Parc Paul Mistral, Grenoble © Auriane Poillet, 2017 ▲

Pour eux, l'accompagnement à la création d'une association comme acteur d'aide à la programmation et à la gestion du parc pourrait être un levier d'action.

« [Il faudrait] déléguer la gestion aux habitants, créer une association. »

5/ L'attractivité et la lisibilité du parc

L'ENTRÉE DU PARC ET LES DÉPLACEMENTS

Concernant l'entrée nord du parc, les participants ont pour l'instant quelques difficultés à imaginer la démolition du 20 galerie de l'Arlequin et une entrée ouverte sur la station

de tramway de la ligne A. Les panélistes ont exprimé la volonté d'une entrée sans forte intensité d'usage. Elle est perçue comme un espace accueillant, végétal et composé de jeux pour enfants en bas âge. De manière générale les expressions recueillies sur le sujet vont dans le sens d'**un parc visible et attrayant depuis l'extérieur**, il doit donner envie de s'y engager :

« La création d'ouvertures du parc mérite un traitement végétal qualitatif pour attirer les autres grenoblois(es). »

« Les accès vers le parc Jean Verlhac peuvent être repensés, mais uniquement à l'échelle du piéton, sur la continuité des espaces de déambulation allant des rues extérieures, en traversant les galeries, pour atteindre le parc. »

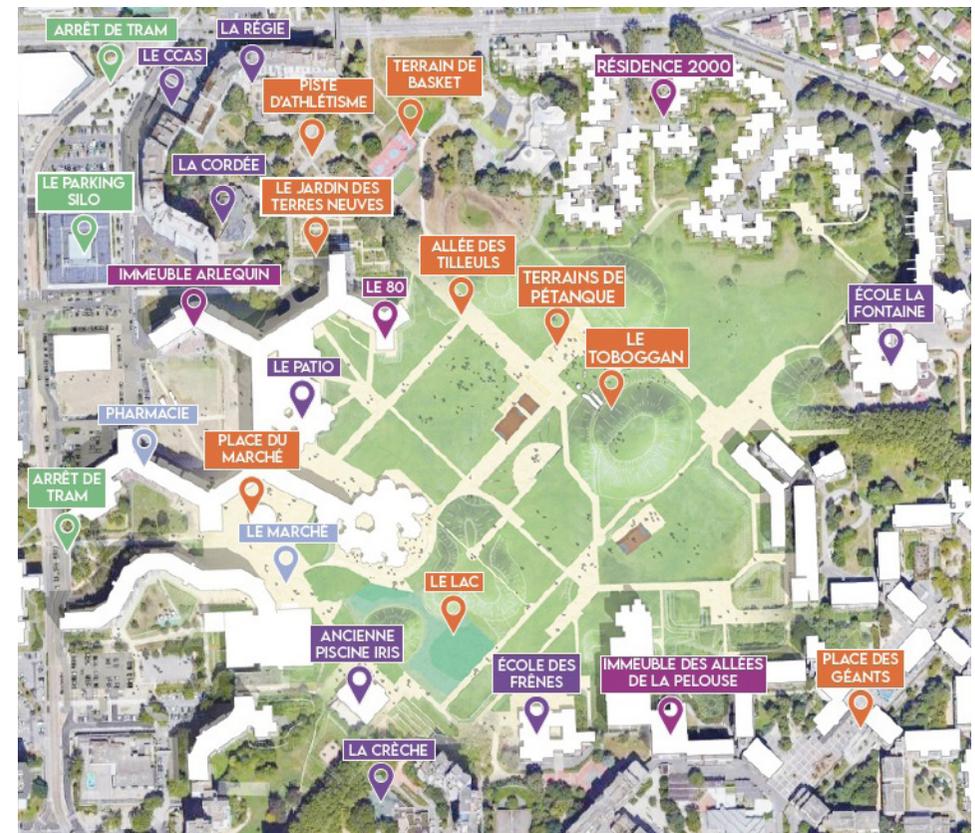
LA SIGNALÉTIQUE

Au-delà de l'entrée « vitrine » du parc et de la signalétique pour y accéder, l'accent a été mis par l'ensemble des participants sur la nécessité d'**améliorer la signalétique dans le parc** pour faciliter l'orientation et les déplacements des usagers.

Plusieurs **points de repère** ont été identifiés lors des observations participantes. Ils montrent que les usagers s'orientent grâce aux bâtiments, équipements et éléments emblématiques du parc. La signalétique actuelle est perçue comme **peu visible et peu lisible pour des visiteurs occasionnels** :

« La signalisation manque dans le parc, maintenant je connais mais au début, j'ai dû demander mon chemin plusieurs fois. Des panneaux indiquant les endroits clés du quartier seraient une bonne idée (Place des Géants, Place du marché, collège, etc...)»

« Se repérer quand on habite depuis longtemps c'est facile mais pour les extérieurs c'est très difficile. »



Extrait des points de repère liés au parc, observations participantes © alt.Urbaine ▲

« Quand on ne connaît pas au début, on se perd totalement, c'est vraiment pas facile ! Les panneaux indicateurs ne sont pas efficaces. Les écoles ne sont pas du tout assez signalées. »

« C'est catastrophique de se repérer pour quelqu'un qui n'est pas d'ici. Moi je me repère grâce à la Place rouge, au grand toboggan et à la Place du marché »

Les conditions de réussite du réaménagement du parc

1/ Préserver les diversités déjà proposées dans le parc

Une diversité d'ambiance d'abord, qui se traduit par l'attachement à des « objets » emblématiques : le « lac » et le grand toboggan notamment, ainsi que les buttes et les grands espaces sans destination particulière d'usage :

« Préserver des espaces d'intimité, de la place à l'informel et spontanéité des usages. »

LES BUTTES

Concernant les buttes, les panélistes proposent de **conserver et aménager les buttes sans pour autant les sur-programmer** :

- La « butte du lac » est perçue comme un lieu favorable aux rassemblements des familles. Ils y projettent du mobilier permettant de se rassembler, comme des bancs ou des tables.
- La « butte centrale » est perçue comme un point d'observation. Elle offre une vue magnifique sur les montagnes. Lors des observations participantes l'installation de tables d'orientation est apparue comme une évidence pour mettre en valeur le grand paysage et apprendre à mieux connaître la région.



Localisation des buttes © alt.Urbaine ▲

- L'accès à la « butte aux sapins » mérite pour les panélistes d'être retravaillé car il est aujourd'hui jugé difficile. L'aspect sauvage et intime de cet espace au cœur des sapins leur semble à préserver en l'état pour permettre une appropriation libre par ceux qui en trouveront le chemin.
- Enfin, sur la butte située à l'entrée nord, les panélistes proposent l'installation de quelques jeux pour enfants.

Des expressions dans les autres dispositifs, moins fréquentes, rejoignent les expressions du panel, en particulier via les observations participantes.

LES ESPACES LIBRES

Concernant les pelouses, la gestion différenciée et l'attention portée à la biodiversité dans ces lieux sont saluées. Elles sont considérées comme des espaces supports pour la sensibilisation à l'environnement.

Il est proposé de **ne pas intensifier les usages dans ces espaces**, de les laisser **libres d'improvisation**. D'une part pour préserver et favoriser le développement de la biodiversité (cabanes à insectes, tonte par les animaux...), mais également pour éviter les nuisances sonores à proximité des habitations :

« Il faudrait utiliser des moutons pour entretenir les pelouses. »

« Maintenir des vastes espaces libres d'appropriation paisible »
« Surface herbée plane à conserver pour laisser libre les pratiques. »



Espace libre d'appropriation, parc Jean Verlhac © lesvilleneuve.fr ▲

2/ Allier ouverture et proximité

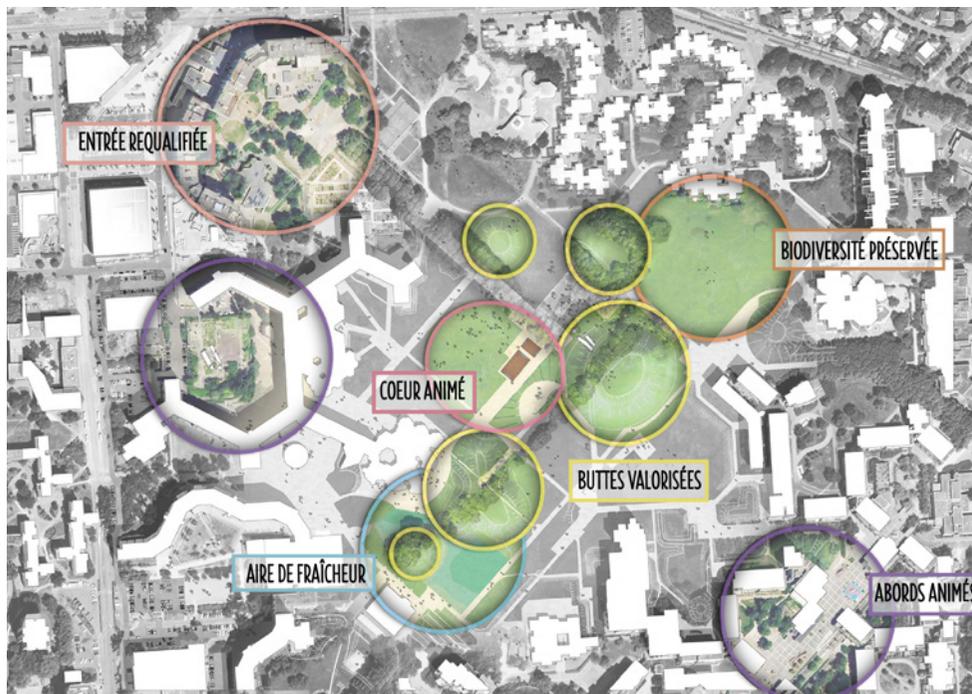
Une diversité de publics ensuite.

Les participants du panel sont unanimes sur le fait que le parc doit pouvoir **accueillir tout le monde quel que soit son genre, son âge ou sa situation familiale**.

Une position que l'on retrouve dans les expressions de la plupart des dispositifs.

Néanmoins, il est à noter que les habitants du quartier croisés lors des ateliers In Situ sont moins favorables à l'ouverture et au développement de l'attractivité du parc. La **crainte de perdre le calme et la tranquillité en journée** et donc perdre en qualité de vie, s'est exprimée à plusieurs reprises.

Ainsi, même si l'ensemble des participants s'accorde sur la nécessité d'un parc vivant et animé pour favoriser son intérêt et son attractivité, les activités « cœur de parc » sont envisagées à l'écart des habitations. Les panélistes les ont par exemple situées en son centre.



▲ Synthèse des échanges, approfondie avec le panel citoyen © alt.Urbaine

DES ESPACES LUDIQUES ORIGINAUX

Afin de favoriser l'attractivité du parc les participants pensent que cela passe tout d'abord par l'**amélioration de l'offre de jeux** qui s'adresse aujourd'hui à une tranche d'âge trop réduite.

Il est souhaité de prêter attention au côté **qualitatif et original** des équipements de jeux futurs, en miroir du constat sur des équipements actuels considérés comme peu diversifiés, vétustes et obsolètes.

L'espace laissé par la démolition du collège est pour certains une opportunité pour **agrandir et animer la Place rouge**, symbole de la vie culturelle du parc. Pour d'autres, cet espace semble le lieu idéal pour **accueillir des espaces dédiés à la glisse** de type skatepark, pump track, etc. :

« Pour les enfants : poursuivre l'aménagement de l'espace de l'ancien collège en plateau sportif avec un skatepark et pump track. »

« Aménager à côté du nouveau terrain de basket un pump track avec également quelques rampes et tremplins pour les «riders freestyle» (skate, trottinettes, BMX...), car celui de Championnet-Bonne est saturé ... »



Espace en attente après la démolition du Collège L. Aubrac et nouveau terrain  de basket © Grenoble-Alpes Métropole, 2020

Contrairement à certains participants qui sont plutôt favorables à un espace peu aménagé, libre d'appropriation :

« Garder des espaces libres d'usages. Même s'ils ne sont pas utilisés ils gardent une qualité visuelle »

« Ne pas trop aménager cette aire enherbée. »

DES ESPACES DE CONVIVIALITÉ

En affinant ces usages alliant ouverture et proximité, on trouve la proposition des tables de pique-niques, accompagnées de poubelles, pour **renforcer la convivialité et favoriser la rencontre**.

L'usage de barbecues ne fait pas l'unanimité parmi les participants, mais s'ils devaient finalement être instaurés dans le parc, c'est à proximité des tables qu'ils sont projetés pour les panélistes, au centre du parc.

DES USAGES COMPLÉMENTAIRES

Les usagers rencontrés plébiscitent des **usages complémentaires** en proximité des aires de jeux et en proximité des lieux qualifiés d'attractifs.

Selon eux, cela pourrait **favoriser la rencontre et le partage** entre les différentes catégories d'usagers du parc.

« [Il manque] des bancs en face à face pour pouvoir discuter. »

« Plus de pratiques sportives pour regrouper les gens, créer de la cohésion. »

« Je souhaiterais davantage d'équipements pour les enfants d'âge moyen (8-13 ans) qui n'ont guère que le lac l'été et le toboggan comme équipement de loisirs. Alors que notre quartier, avec ses grands logements comptent de nombreux enfants. »

3/ Réguler les incivilités

Les incivilités sont pour un grand nombre de participants l'**obstacle majeur au bien-être dans le parc.**

« [Pour que chacun, chacune se sente bien dans le parc il faut] éliminer tout ce qui est en rapport avec l'insécurité et la malpropreté, car ces termes sont négatifs pour chacun, chacune. »

LIMITER LA PRÉSENCE DE VÉHICULES

Lors des observations participantes, les expressions se sont rejointes sur la nécessité de **réduire le nombre « d'accès véhicules »** au parc au strict minimum, en lien avec les obligations réglementaires (accès entretien, pompier, police, etc.) et de trouver des solutions pour **contrôler efficacement ces entrées.**

FAVORISER UNE PRÉSENCE HUMAINE

Les échanges ont montré qu'un travail de **pédagogie** est nécessaire pour assurer le vivre-ensemble dans un espace tel que le parc Jean Verlhac. Cela passe par une communication accessible et efficace pour **diffuser les règles du parc.**

La pédagogie pourrait être renforcée par la **présence de médiateurs** chargés de sensibiliser les usagers et désamorcer les conflits d'usages :

« Prévoir des adultes (animateurs, gardiens?) pour faire respecter les règles de vie en commun. »

« Mettre en place des éducateurs de rue !!!! »

« C'est un parc où tout le monde devrait se sentir en sécurité mais pour cela il faudrait une forte présence d'éducateurs spécialisés (...) ».

Enfin, à la question « Avez-vous des suggestions, envies, idées pour le futur du parc ? », une partie des répondants à la plateforme numérique propose une présence humaine dans le parc.

4/ Soutenir les gestionnaires du parc et renforcer leurs capacités d'action

ANTICIPER LA GESTION

Selon les participants, quels que soient les choix de conception qui seront finalement validés, l'une des clés pour un parc attractif et fédérateur réside dans l'**alignement des moyens de gestion.**

Au-delà du coût des travaux, les coûts financiers et humains de gestion pour le fonctionnement et l'entretien du parc devront être anticipés (entretien des espaces verts, médiation, surveillance baignade, animation...) :

« Surtout éviter les projets dont le bon fonctionnement ne peut être garanti par des moyens pérennes de la collectivité publique. »

L'IMAGE DU PARC

La propreté et l'entretien sont deux autres éléments importants pour une perception positive du parc Jean Verlhac.

Le travail des services de la Ville de Grenoble en charge de **l'entretien du parc est reconnu et salué** par la plupart des participants. **Le manque de civisme et de pédagogie est en revanche déploré :**

« J'y vis, il est très bien entretenu mais c'est gâché par les gens qui brûlent et détériorent tout »

« Merci à l'équipe Espace Vert pour leur superbe boulot. Nous aimons beaucoup notre parc ! »

Les participants demandent qu'une attention particulière soit portée à l'installation et la **visibilité des poubelles** ainsi qu'à la **médiation pour le respect des règles de vivre ensemble :**

« Il faudrait des poubelles nombreuses et visibles pour éviter les déchets par terre »

« [Ce qui me déplaît c'est l'] absence de point gérable pour le dépôt des encombrants »



CONCLUSION

Ce dialogue citoyen préalable au recrutement de la maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parc Jean Verlhac confirme une **volonté partagée d'ouvrir le parc sur la ville et de renforcer son attractivité**. Une attractivité possible grâce à la diffusion d'une image plus positive du parc en mettant en avant ses atouts : la présence forte de l'eau en milieu urbain, un paysage atypique et une superficie permettant une diversité d'usages et d'espaces naturels.

Les échanges ont également confirmé qu'en plus de se situer dans un milieu urbain, **le parc Jean Verlhac est un « parc habité »** qui ne peut être considéré uniquement comme un espace naturel de la Métropole.

Enfin, les discussions concernant l'avenir du « lac » de la Villeneuve se sont recentrées sur **un usage pluriel de l'eau, dépassant ainsi un simple débat « pour ou contre » l'autorisation de baignade.**